



L'Articulé

NOVEMBRE 2024

Journal de la Société Dentaire de Québec

- 4 [Mot du président](#)
D^r Julien Marceau
- 5 [L'importance du Compte
de Dividende en Capital](#)
Jean Sayegh
- 10 [Calendrier scientifique](#)
- 12 [SDQ en bref](#)



POUR JOINDRE LE BUREAU DE LA
SOCIÉTÉ DENTAIRE DE QUÉBEC, VOUS
POUVEZ CONTACTER **M^{ME} ANNA
BILODEAU** TOUS LES MERCREDIS,
ENTRE 9H ET 12H.

3291, CHEMIN SAINTE-FOY,
BUREAU 221
QUÉBEC (QUÉBEC)
G1X 3V2

418 656-6060
info@sdq.ca
sdq.ca



Conseil d'administration

Président

D^r Julien Marceau

Président sortant

D^{re} Mélinda Paris

Vice-président

D^r Philippe Girard

Trésorerie

D^r Yorhy Auclair

Secrétaire

D^r Benjamin Labelle

Activités scientifiques

D^r Julien Marceau

D^r Philippe Girard

D^r Yorhy Auclair

Activités sociales

D^r Benoit Simard

D^{re} Mélinda Paris

Bulletin

D^{re} Katia Savignac

D^{re} Mélinda Paris

D^r Marc-Olivier Aucoin

Comités technologies

D^r Simon Lafrenière

D^r Philippe Girard

D^r Benjamin Labelle

Secrétaire administrative

Anna Bilodeau



Mot du président

Chers collègues,

Je tiens tout d'abord à remercier toutes les personnes qui étaient présentes lors du 100e anniversaire de la société dentaire, qui a eu lieu le 20 septembre dernier. Grâce à votre participation, ainsi qu'à celle des partenaires de l'encan silencieux, nous avons pu remettre un don de 8 340 \$ à la fondation du Petit Blanchon. Je remercie également le Dr Pierre-Éric Landry de nous avoir entretenus lors d'une fort intéressante conférence.

Les mois à venir seront bien chargés avec un calendrier scientifique abordant diverses disciplines de la dentisterie. Nous aurons la chance d'accueillir parmi nous le Dr Luiz Gonzaga, conférencier de renommée internationale.

Je vous invite également à réunir vos équipes pour la journée du 17 janvier, où nous aurons le plaisir d'accueillir les conférenciers Sébastien Sasseville et Gabrielle Renaud. Il s'agit d'une belle



occasion de renforcer les liens au sein de votre équipe! Dépêchez-vous, les places sont limitées.

Surtout, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. Nous cherchons continuellement à améliorer notre offre de conférences et d'activités sociales.

Je vous souhaite à tous un très bel automne et au plaisir de vous côtoyer lors des prochaines activités.

Dr Julien Marceau

L'importance du compte de dividende en capital

Jean Sayegh, B.A.A., CIMMD
Planificateur Financier
Conseiller en Placement

L'augmentation du taux d'inclusion du gain en capital par la réforme fiscale entrant en vigueur le 25 juin 2024, annoncée en avril dernier par le gouvernement fédéral, a provoqué une vague de discussions et de préoccupations chez les professionnels de la finance comme chez les propriétaires d'entreprises. L'effet domino de ce changement touche, par le fait même, la baisse du dividende en capital qu'il est possible de générer par le compte de dividende en capital (CDC).

Pour les professionnels incorporés ou pour ceux qui envisagent le devenir, il est primordial de comprendre les implications fiscales et les bénéfices relatifs au versement d'un dividende en capital.

Ce texte vise à expliquer ce qu'est le CDC, le processus de déclaration, comment le générer et son importance dans une planification financière optimale, clairement, et le plus simplement possible, sans provoquer de maux de dents.

Le compte de dividende en capital

Un dividende en capital est un type particulier de dividende que les sociétés privées peuvent verser à leurs actionnaires conformément au paragraphe 83(2) de la Loi de l'impôt sur le revenu (LIR). Pour que la distribution d'un dividende en capital soit possible, il doit donc y avoir une société par actions dans l'équation.

Ledit dividende en capital est un dividende qu'une société peut verser à ses actionnaires sans imposition. Pour qu'un dividende soit considéré comme un dividende en capital, la société doit avoir un solde positif à son compte de dividende en capital. Le CDC est une réserve comptable dans les états financiers de la société et il peut être ajusté à n'importe quel moment de l'année.

Lorsque la société désire verser un dividende en capital à ses actionnaires, elle doit produire un choix au moyen du formulaire T2054 auprès de l'ARC et CO-502 pour Revenu Québec.

**Nous suggérons fortement de vous référer à un comptable ou fiscaliste lors du versement d'un dividende en capital.*

Si le montant versé dépasse le solde du CDC, seul le montant équivalent au solde du compte sera considéré comme dividende en capital, le reste sera soumis à un impôt supplémentaire de 60 %.

L'existence du CDC vise à respecter l'intégration des revenus gagnés personnellement à ceux gagnés par l'entremise d'une société et versés en dividendes par la suite. Puisque les bénéfices sont déjà imposés comme un revenu d'entreprise, il serait injuste de les imposer pleinement une deuxième fois lorsque ceux-ci sont transférés aux actionnaires. Depuis la modification du taux d'inclusion du gain en capital en juin dernier, ceci n'est plus tout à fait juste puisque les particuliers bénéficient d'un taux d'inclusion à 50 % sur le premier 250 000 \$ de gain en capital tandis que le taux applicable aux sociétés est de 66,67 % dès le premier dollar de gain.

Structures fiscales d'un dentiste incorporé

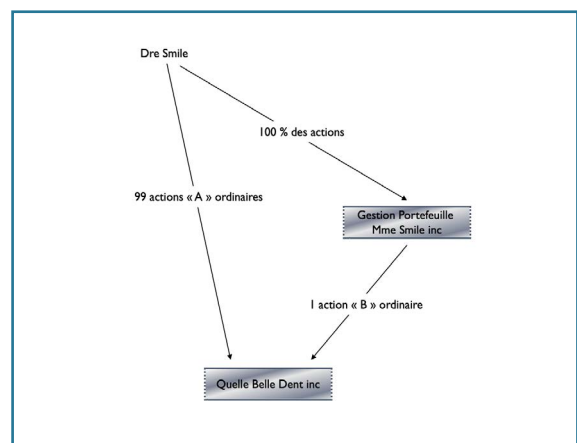
i. Les dentistes propriétaires de clinique,

Voici un aperçu de la structure généralement observée pour un dentiste propriétaire :

- La clinique Quelle Belle Dent Inc.
- La société de Gestion Portefeuille Mme Smile Inc
- La dentiste propriétaire Mme Smile

Dans cette structure, la clinique est détenue par la société de gestion et parallèlement par la dentiste propriétaire. De plus, la société de gestion est également détenue par la dentiste propriétaire. Les bénéfices générés par la clinique peuvent être transférés, via dividendes, à la société de gestion sans impact fiscal, sous certaines conditions (112(1) LIR). La société de gestion permet donc de contrôler les flux monétaires et de reporter l'impôt.

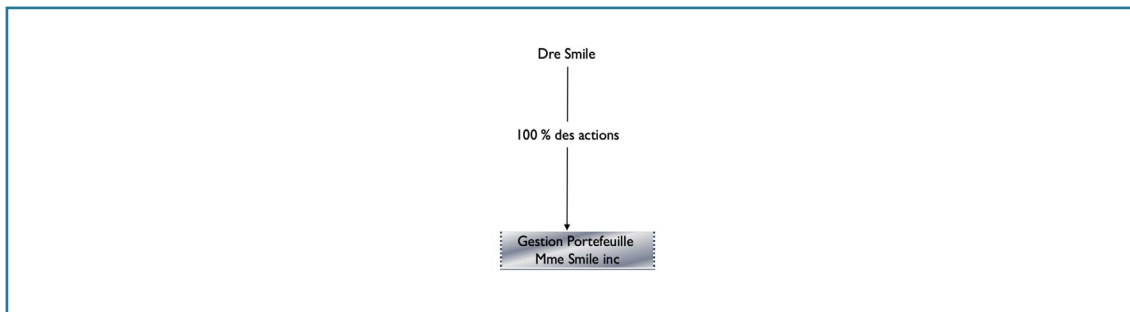
Plutôt que de sortir de l'argent de la clinique et payer des impôts immédiatement, il est souvent préférable de laisser les fonds dans la société de gestion pour éviter une imposition supplémentaire jusqu'au moment où l'argent est nécessaire.





ii. Les dentistes à pourcentage:

Pour un dentiste incorporé travaillant à pourcentage, la différence est qu'il ne sera pas propriétaire de la clinique. Les revenus générés seront directement versés dans sa société de gestion, qui elle, lui versera un salaire selon ses besoins. Les surplus s'accumuleront dans la société jusqu'au moment du décaissement.



Éléments influençant le solde du CDC

Plusieurs composantes affectent le solde du CDC. Parmi celles-ci, il y a les gains et pertes en capital, les dividendes en capital reçus par d'autres sociétés, les gains et pertes résultant de la vente d'immobilisation admissible, les distributions de dividende en capital par une fiducie et les dividendes en capital payable. Nous nous concentrerons sur les éléments affectant plus couramment le CDC du dentiste.

Gains et pertes en capital

Depuis le 25 juin 2024, les sociétés doivent inclure 66,67 % des gains en capital dans leur revenu imposable. C'est la portion non imposée du gain, soit 33,33 %, qui augmente le solde du CDC. Compte tenu de l'exemple ci-bas, 20 \$ serait ajouté au CDC. Inversement, lorsqu'une société enregistre une perte en capital, la portion non déductible de la perte vient réduire le solde du CDC.

À titre d'exemple, Mme Smile détient des actions dans sa société de Gestion Portefeuille Mme Smile inc. Les actions ont été payées 100 \$ et elle décide de les vendre aujourd'hui 160 \$. Le gain en capital réalisé est de 60 \$. Ce gain de 60 \$ sera inclus à 66,67 % dans le revenu imposable de Gestion Portefeuille Mme Smile inc, soit 40 \$. En revanche, ce gain de 60 \$ augmentera le solde du CDC d'un montant de 20 \$, soit 33,33 % du gain en capital réalisé.

**Avant la réforme, le revenu imposable aurait été de 30\$ et le solde du CDC aurait augmenté de 30\$.*

Dividendes reçus d'une autre société

Les dividendes en capital reçus d'une autre société privée sont ajoutés au CDC. Le montant ajouté correspond normalement au total du dividende reçu, à la condition que la société payeuse ait effectué le choix d'un dividende en capital (83(2) LIR).

À titre d'exemple, la société de gestion Portefeuille Mme Smile inc reçoit un dividende en capital de la clinique Quelle Belle Dent Inc. Alors ce dividende en capital reçu augmentera le solde de CDC de Gestion Portefeuille Mme Smile inc et diminuera le solde de CDC de la clinique Quelle Belle Dent Inc.

Prestations reçues d'une police d'assurance vie

Lorsqu'une société reçoit le capital décès d'une assurance vie, celui-ci est non imposable pour la société. De plus, le solde du CDC sera augmenté de l'excédent du capital décès sur le coût de base rajusté (CBR) du produit d'assurance vie. Le CBR de l'assurance est déterminé par calcul actuariel et est obtenu auprès de l'assureur.

À titre d'exemple, Mme Smile a contracté une assurance vie de 1 000 000 \$ dont Gestion Portefeuille Mme Smile inc est propriétaire et bénéficiaire. À son décès, le capital versé de 1 000 000 \$ sera non imposable dans les mains de la société. À ce moment, si le coût de base rajusté calculé par la compagnie d'assurance est de 100 000 \$, le CDC sera augmenté de 900 000 \$. La société de Gestion Portefeuille Mme Smile Inc pourra ainsi verser 900 000 \$ en dividende en capital à la succession, libre d'impôt. La balance de 100 000 \$ sera imposable pour la succession au retrait.

Stratégies financières impliquant le CDC

L'optimisation de la gestion du CDC est aussi importante lors de la vie active (i) que pour planifier sa retraite (ii).

i À la vie active :

Comme mentionné précédemment, la société de gestion permet d'accumuler les surplus monétaires qui ne sont pas nécessaires pour subvenir aux besoins quotidiens et permet, en conséquence, de reporter l'impôt à plus tard. Les sommes seront généralement investies à l'aide d'un spécialiste, tel un planificateur financier, et les investissements généreront des rendements sous forme d'intérêts, de dividendes et de gains en capital au fil du temps. Le professionnel pourra alors judicieusement conseiller sur la composition des portefeuilles et sur le bon moment de déclencher des gains afin de générer des sommes au CDC.

À titre d'exemple, le portefeuille de placement de la société de Gestion Portefeuille Mme Smile inc a une valeur de 1 000 000 \$ et un prix de base ajusté de 880 000 \$. Le gain en capital latent de 120 000 \$ sur les actions pourrait être réalisé et permettre un versement de 40 000 \$ en dividende en capital libre d'impôt pour Mme Smile, comme expliqué précédemment.

Les dividendes en capital pourront alors permettre de retirer des fonds de la société de gestion sans imposition pour financer des projets personnels, rembourser une dette ou simplement effectuer des cotisations à des comptes de placement personnel, comme le CELI ou le REER.

ii. À la retraite :

À la retraite, le CDC devient un outil précieux pour optimiser les décaissements et minimiser les impôts à payer. Les dividendes en capital, étant exonérés d'impôt, permettent de gérer les échelons d'imposition et de planifier les retraits de manière efficace.

En tant que dentiste, vous avez la responsabilité d'accumuler dans le but de financer votre retraite, puisque dans la plupart des cas, vous ne détenez pas de régime de retraite outre les régimes gouvernementaux tels que le RRQ et la PSV. Les REER, CELI, placements non enregistrés personnels et corporatifs constitueront donc les investissements disponibles pour financer la retraite.

Il est crucial d'avoir un plan structuré afin de décaisser optimalement les montants nécessaires pour subvenir à vos projets de retraite par l'entremise de ces comptes. Comme le dividende en capital est exempt d'impôt, il permet de gérer les niveaux d'imposition et de minimiser l'impôt payable. Ainsi, un décaissement du CDC n'impacterait pas négativement les prestations gouvernementales.

Conclusion

Le dividende en capital est un concept complexe, mais très utile sur le plan fiscal. Il est particulièrement pertinent pour les dentistes incorporés, qui peuvent utiliser ce concept dès le début de leur carrière ou pour leurs projets futurs. Pour bénéficier pleinement de ses avantages, il est essentiel de travailler avec des professionnels tels que des planificateurs financiers, fiscalistes et comptables pour optimiser chaque situation. Nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles règles politiques ou changements fiscaux qui pourraient affecter le calcul du compte de dividende en capital. Vos stratégies financières devront être ajustées en conséquence de chaque changement.

Date de réalisation du gain

Avant 1972
1972 à 1987
1988 à 1989
1989 au 27 février 2000
28 février au 17 octobre 2000
18 octobre 2000 au 24 juin 2024

À partir du 25 juin 2024

Portion imposable du gain en capital

0 %
50 %
66,67 %
75 %
66,67 %
50 %

PARTICULIERS

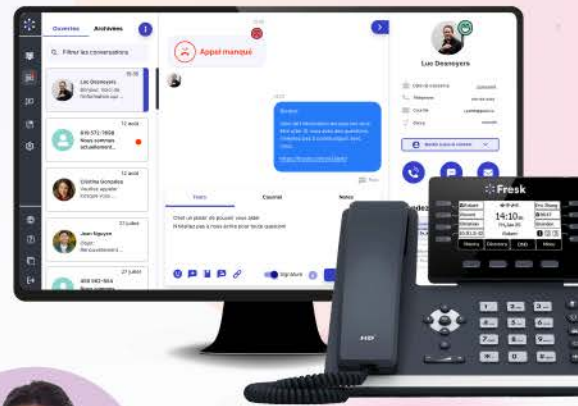
50 % sur les premiers
250,000 \$ de gain en capital
66,67 % pour l'excédent

SOCIÉTÉS ET FIDUCIES

66,67 % dès le premier
dollar de gain en capital



**Outillez vos secrétaires pour assurer
une communication de qualité
avec vos patients.**



 438 230-4820
www.fresk.app



SPECIALISE EN
RÉNOVATION . AGRANDISSEMENT . AMÉNAGEMENT
DEPUIS 25 ANS

ROCHETTE

www.constructionrochette.com

(418) 842-9292

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

RBQ: 1636-0406-57



Riche en expertises

Services-conseils
Services comptables
Certification
Fiscalité
Planification financière
Services juridiques
Ressources humaines

Mallette, le conseiller d'affaires des dentistes

Contactez-nous ! 418 839-7531

Marie-Claude Bournival

MBA, CPA auditrice
marie-claude.bournival@mallette.ca

Annie Demers

CPA auditrice
annie.demers@mallette.ca

Jean-Gabriel Drolet

CPA auditeur
jean-gabriel.drolet@mallette.ca

Sabrina Rioux

CPA auditrice
sabrina.rioux@mallette.ca

MALLETTE

Photos : Marie-Claude Bournival, Annie Demers,
Jean-Gabriel Drolet, Sabrina Rioux

2024-2025

Novembre



Conférence SDQ - Formule hybride

Pot-pourri des connaissances acquises au cours des 15 dernières années en chirurgie buccale et maxillo-faciale

Jeudi 7 novembre 2024
18h00 à 21h00

Conférencier
Docteur Carl Bouchard

FORMULE HYBRIDE | 2 choix
* Attention de ne pas vous inscrire deux fois pour cette formation : celle en ligne et celle en présentiel, vous devez faire un choix.

CAMPUS ESPACE FORMATION
Inscription obligatoire (nombre de places limitées)
1440, rue Cyrille-Duquet, suite 301

EN LIGNE

Gratuit pour les dentistes membres de la SDQ
Dentistes non-membres : 225,00 \$
Auxiliaires : 100,00 \$

Détails et inscription sur sdq.ca

Conférence ACDQ

L'humain au cœur de la cybersécurité

Vendredi 15 novembre 2024
9h00 à 16h00

Conférencier
Monsieur Bernard Després

FORMATION EN LIGNE

Gratuit pour les dentistes membres de la SDQ
Dentistes non-membres : 315,00 \$
Auxiliaires : 130,00 \$

Détails et inscription sur sdq.ca

Janvier



Conférence SDQ

Esprit d'équipe : Inspiration - Motivation - Engagement

Vendredi 17 janvier 2025
9h00 à 16h00

Conférenciers
Messieurs Sébastien Sasseville et Gabriel Renaud

HÔTEL PLAZA
3031, boulevard Laurier, Québec

Gratuit pour les dentistes membres de la SDQ
Dentistes non-membres : 315,00 \$
Auxiliaires : 130,00 \$

Détails et inscription sur sdq.ca

Février

Conférence SDQ - Formule hybride

10 trucs et astuces à utiliser avec les aligneurs transparents

Jeudi 13 février 2025
18h00 à 21h00

Conférencier

Docteur Stephan Reinhardt

FORMULE HYBRIDE | 2 choix

* Attention de ne pas vous inscrire deux fois pour cette formation : celle en ligne et celle en présentiel, vous devez faire un choix.

CAMPUS ESPACE FORMATION

Inscription obligatoire (nombre de places limitées)
1440, rue Cyrille-Duquet, suite 301

FORMATION EN LIGNE

Gratuit pour les dentistes membres de la SDQ

Dentistes non-membres : 225,00 \$
Auxiliaires : 100,00 \$

Détails et inscription sur sdq.ca

Mars

Conférence SDQ

Implants in Restorative Dentistry Important treatment (en anglais)

Vendredi 14 mars 2025
9h00 à 17h00

Conférencier

Dr Luiz Gonzaga

HÔTEL PLAZA

3031, boulevard Laurier, Québec

Gratuit pour les dentistes membres de la SDQ

Dentistes non-membres : 315,00 \$
Auxiliaires : 130,00 \$

Détails et inscription sur sdq.ca

Conférence SDQ - Formule hybride

La sédation orale en dentisterie : un outil essentiel pour des soins confortables

Jeudi 27 mars 2025
18h00 à 21h00

Conférencier

Docteur Francis Tassé

FORMULE HYBRIDE | 2 choix

* Attention de ne pas vous inscrire deux fois pour cette formation : celle en ligne et celle en présentiel, vous devez faire un choix.

CAMPUS ESPACE FORMATION

(nombre de places limitées)
1440, rue Cyrille-Duquet, bureau 301

FORMATION EN LIGNE

Gratuit pour les dentistes membres de la SDQ

Dentistes non-membres : 225,00 \$
Auxiliaires : 100,00 \$

Détails et inscription sur sdq.ca

Avril

Conférence SDQ

Moulage par injection pour restaurations monolithiques en composite avec la Méthode Bioclear

Vendredi 11 avril 2025
9h00 à 16h00

Conférencière

Docteur Marie-France Roux

HÔTEL PLAZA

3031, boulevard, - Laurier, Québec

Gratuit pour les dentistes membres de la SDQ

Dentistes non-membres : 315,00 \$
Auxiliaires : 130,00 \$

Détails et inscription sur sdq.ca

MESSAGE IMPORTANT

Veillez noter qu'il sera maintenant possible de vous désinscrire à une formation directement sur notre site internet. Merci d'y porter une attention particulière afin de nous permettre de bien planifier les ressources nécessaires.

LA SOCIÉTÉ DENTAIRE DE QUÉBEC

SDQ en bref

Événement

100^e! Soirée Gala

Musée de la Civilisation



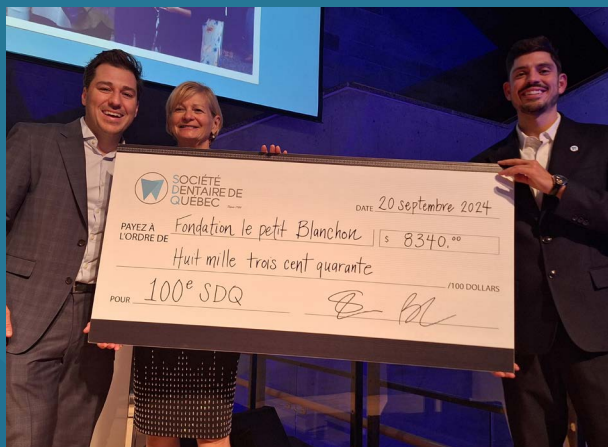
Le président du C.A., le docteur Julien Marceau lors de la Soirée Gala du 100^e de la SDQ.



Le conférencier, le docteur Pierre-Éric Landry lors de la soirée Gala du 100^e de la SDQ.



Le docteur Simard, ancien président de la SDQ, toujours en poste au sein du C.A.



Le chèque remis pour la Fondation du Petit Blanchon.



Merci d'y avoir participé en si grand nombre.



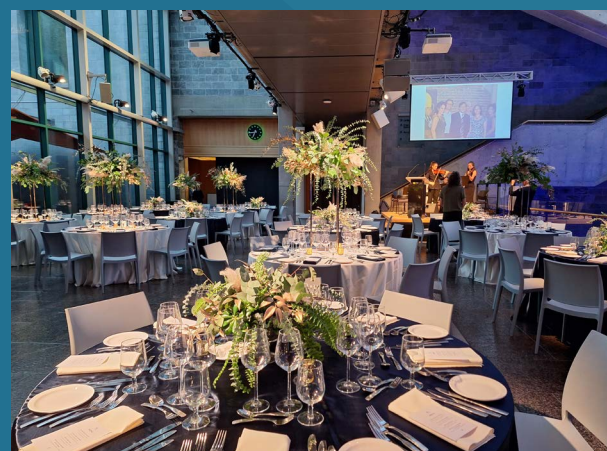
La docteure Munger, ancienne présidente de la SDQ lors de son discours au 100^e de la SDQ.



Les membres du C.A. qui font un travail exceptionnel!

De la gauche vers la droite, les docteurs :

Yorhy Auclair, Julien Marceau, Philippe Girard
Benôit Simard, Mélinda Paris, Katia Savignac
Benjamin Labelle, Simon Lafrenière



Une soirée mémorable dans un décor grandiose.

NOS SERVICES

Parodontie
Implantologie dentaire
Chirurgies parodontales
esthétiques
Traitements
multidisciplinaires

PARODONTIE IMPLANTOLOGIE LEBOURGNEUF PARODONTISTES

Dre Karolann Roussy

D.M.D., M. Sc., FRCD(C)
PARODONTISTE

Dr Andrew Zakrzewski

D.M.D., M. Sc., FRCD(C)
PARODONTISTE PROPRIÉTAIRE

Dr Yanik Roussy

D.M.D., M. Sc., FRCD(C)
PARODONTISTE

540 - 1280, boul. Lebourgneuf | 418 626-7276 | paroimplants.com

URGENCE DU TEMPS DES FÊTES **info**

Dr Steve Smith sera disponible
du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclus.

Avis aux dentistes intéressés à référer leurs patients
pour cette période seulement.

**Joyeuses Fêtes
à tous!**



Tél.: 418 838-9188

Fax: 418 838-2449

**PROCHAINE
GARDE**

PÂQUES

La gestion privée pour les dentistes

Des conseils intègres et objectifs
pour une planification financière réussie.

Achat et vente de clinique

Fiscalité

Offre exclusive
personnalisée

CELIAPP et achat
d'une première propriété

Solutions d'investissement

Planification successorale



Visitez-nous au fdpggp.ca



ASSOCIATION DES
CHIRURGIENS DENTISTES
DU QUÉBEC

Actionnaire de fdp
depuis 1981





3291, CHEMIN SAINTE-FOY,
BUREAU 221
QUÉBEC (QUÉBEC)
G1X 3V2

418 656-6060
info@sdq.ca
sdq.ca